

MAT DE VERRE POUDRE

600 g/m²

Date 11/04
Version 01/04

:: DESCRIPTION

Mat de verre avec liant en poudre à base de fibres coupées, et traité silane.

Caractérisé par de bonnes propriétés d'imprégnation et une répartition homogène de la masse surfacique.

Mise en œuvre dans la stratification manuelle pour l'usage courant. Très facile à draper. Utilisation avec des résines polyester, vinylester et époxy.

:: DOMAINE D'APPLICATION

Les mats de verre avec liant en poudre sont utilisés pour des applications générales et sur des parties immergées. Même en cas de faible contrainte chimique, ce produit peut être mis en œuvre associé à une résine polyester ou vinylester.

:: CARACTERISTIQUES PRODUIT

Poids au m ²	600 g/m ² (+/- 10%)
Bord	1 côté ourlé
Matière	Verre – E
Finesse des fils	24 tex
Teneur en liant	3,8 % (+/- 0,5)
Ensimage	Silane
Largeur disponible	127 cm (+/- 10%)
Emballage	Rouleaux de 46 kg env.

:: MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre manuelle des moulages au contact, des processus sous vide et par injection.

Convient au renforcement des résines polyester, vinylester.

Mat de verre	600 g/m²
Consommation de résine en application manuelle	3 x le poids de verre
Poids-proportion de résine et épaisseur de la couche	1800 g = 1.8 mm

:: UTILISATION – SECURITE

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif.

Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.